

# Conseil Municipal

Le lundi 6 septembre 2021, à 18 h 30, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Pierre FOUCHET, Maire.

**Présents :** Mmes CROS Patricia, FERRIER Marie, GOGUÉ Catherine, JACQUET Stéphanie, LECLERC Aurélie, MARTINAT Isabelle, NOUAT Elisabeth et VILLAIN Bernadette, MM. BLAIN Claude, BILLON Patrice, BOUCARD Roger, DELARGE Jacky, FOUCHET Pierre, GILLET Pascal, GRIMAULT Romain et LEBLANC Nicolas.

**Absents excusés :** Mme BARDELOT Nicole ayant délégué pouvoir à Mme JACQUET Stéphanie, MM. BOUARD Denis ayant délégué pouvoir à M. BLAIN Claude, REMANJON Patrice ayant délégué pouvoir à M. GILLET Pascal.

**Secrétaire de séance :** M. BOUCARD Roger.

---

Le compte-rendu de la réunion de la dernière séance est approuvé et le Maire passe à l'ordre du jour.

---

**DOSSIER D.E.T.R. VOIRIE SUITE AUX INONDATIONS ET SITE INTERNET** : le Maire présente et rappelle à l'assemblée les différentes voies retenues pour les travaux de voirie 2021 constituant une tranche ferme à savoir : Chemin du Prieuré, route des Moraits (de la Station d'épuration au croisement avec la route de Dionet), route de Davet (voie communale n° 11 de la Croix Margot jusqu'en limite de commune), Les Thébaults (réseau eaux pluviales), Les Marchandons (voies communales n° 9 et n° 10 des Marchandons aux Grands Genêts), Chemin rural de Davet (chemin rural n° 6). Le Maire rappelle également les dégâts occasionnés par les inondations constatées le 19 juin dernier et pour lesquelles la Commune a été reconnue à l'état de catastrophe naturelle. Un bilan a été dressé et les voies suivantes entrent dans une tranche conditionnelle à savoir : Dionet (voie communale n° 108 de la route départementale n° 11 à l'entrée de l'exploitation agricole), Chemin de la Messe (chemin menant de la route des Aix aux Faucards), eaux pluviales aux abords de l'ancienne station d'épuration avec les conseils du SIVY (Syndicat Intercommunal de la Vallée de l'Yèvre), Grande Rue (voie communale n° 6 à partir des Faucards), traversée eaux pluviales route des Faucards aux Louis. Le Conseil Municipal accepte de demander une subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (D.E.T.R.) auprès des services de l'Etat. Ces deux tranches ont fait l'objet d'une consultation et un appel d'offres en procédure adaptée a été lancé. Les résultats seront communiqués lors d'une prochaine réunion du Conseil Municipal. Cette Assemblée accepte également de solliciter une subvention pour la refonte du site Internet de la commune auprès de France Relance dans le cadre du plan de relance économique du Pays.

**EMPRUNT CABINET MEDICAL** : Le Maire fait part de l'avancement des études de l'adjointe chargée des Finances à propos de la possibilité de souscrire un emprunt pour les travaux du cabinet médical. Trois organismes financiers ont été contactés et après étude des offres déposées, la Caisse d'Epargne offre le meilleur taux pour un prêt de 110 000 euros sur 20 années avec remboursement par échéances trimestrielles. Le Conseil Municipal accepte cette proposition et autorise le Maire à signer toutes les pièces utiles.

**OPERATION « PLANTONS LE DECOR »** : l'adjointe chargée des espaces verts présente les sites sur lesquels seront plantées plusieurs essences d'arbres et d'arbustes qui ont été retenus par la commission communale chargée des espaces verts et transmis au PETR (Pôle d'Equilibre Territorial et Rural). Un schéma de plantation et un devis ont été reçus pour ce projet et une participation financière de 50 % est prévue par cet établissement public. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte ce projet et le devis proposé.

**CONVENTION INOE** : Le Conseil Municipal est informé que la Communauté de Communes Terres du Haut Berry a prévu la mutualisation concernant l'achat du logiciel INOE auprès de la société AIGA qui facilitera le paiement des familles (paiement en ligne) pour les droits prévus au restaurant scolaire et à l'accueil périscolaire. Le coût remboursé par la Commune à la CCTHB est de 2 952,90 € TTC. Une convention est par ailleurs proposée. Après délibération, l'Assemblée, à l'unanimité accepte cette proposition ainsi que le reversement attendu et autorise le Maire à signer toutes les pièces utiles.

**DENOMINATION D'UNE NOUVELLE VOIE** : Le Maire informe l'Assemblée qu'il serait bon, afin de mieux organiser les secours en cas de besoin et de mieux renseigner les adresses qui devront servir pour le déploiement de la fibre prochainement de dénommer une nouvelle voie communale, à savoir :

Voie communale n° 8, de la rue de la Gare (RD 25) à l'Etang communal de Farges (3 adresses seront créées) avec une proposition : route de l'Etang.

Le Conseil Municipal valide cette proposition.

**COMPTE-RENDU DES DIVERSES COMMISSIONS MUNICIPALES** : L'adjointe chargée des animations et de la communication tient en premier lieu à remercier toutes les personnes et Associations qui ont œuvré pour le bon déroulement des festivités du 14 juillet ainsi que lors du tir du feu d'artifice et de la retraite aux flambeaux le 31 juillet. Un bilan financier de ces animations est présenté à l'Assemblée. Les prochains moments festifs prévus sont : l'accueil des nouveaux arrivants, le 10 septembre, la traditionnelle Foire aux Melons dimanche 12 septembre, la remise de médailles d'honneur Régionale, Départementale et Communale à plusieurs agents en septembre également. Une conférence « Retour sur deux expériences d'archéologie autour de l'artisanat potier ancien du haut Berry » dans le cadre des 50 ans de l'Association Céramique de La Borne est prévue le vendredi 1<sup>er</sup> octobre à 17 h 30 au Centre d'Accueil. Le Salon des Antiquaires aura lieu les 6 et 7 novembre et le salon des Artistes et Artisans les 27 et 28 novembre.

Une consultation a eu lieu pour la réalisation et l'édition du prochain Bulletin Municipal. 4 propositions ont été reçues et celle de la société Zone Libre a été retenue par l'Assemblée par 18 voix pour et une abstention.

L'adjoint au Maire plus particulièrement chargé de l'info tourisme informe le Conseil Municipal que le dossier de demande de participation financière auprès de France Relance Fonds Tourisme Durable, pour le projet d'aménagement touristique des abords de l'Etang de Farges, a été déclaré incomplet à sa réception. Un retour avec les documents manquants sera fait rapidement.

Une réunion sera prévue très prochainement pour parfaire le contour des 3 circuits de randonnées et notamment leur balisage.

L'adjoint chargé de l'enfance et de la jeunesse fait part du bon déroulement de la rentrée scolaire tant à l'école primaire qu'à l'école maternelle avec des effectifs en légère baisse cette année. L'accueil périscolaire initialement prévu sur 2 pôles a pu néanmoins conserver le lieu d'accueil principal dans les locaux à côté du restaurant scolaire. Un agent technique a été recruté à raison de 8 h par semaine pour la préparation des goûters après 16 h 00. Le transport scolaire, nouvellement mis en place, fonctionne bien avec 2 circuits et 11 inscrits.

#### **AFFAIRES DIVERSES** :

Le Conseil Municipal accepte le principe d'acquisition de plusieurs terrains derrière l'Espace Social. L'Assemblée décide, à 13 voix pour, 4 abstentions et 2 contre, de prévoir une petite extension de la zone urbaine au PLUi.

Le Conseil Municipal accepte de mettre à disposition la salle Pierre Clament, rue de Fontbertrange, pour une activité danse le samedi matin entre 10 h 30 et 11 h 30 avec une participation de 20 euros par séance. Le Maire sera chargé d'établir une convention.

Le Maire fait part de l'élection du nouveau Président de la Communauté de Communes Terres du Haut Berry ainsi que celle des vices présidents qui a eu lieu dernièrement.

Le Conseil Municipal accepte le devis de travaux supplémentaires (enduits extérieurs) d'un montant de 12 919,46 € HT qui fera l'objet d'un avenant au marché de construction du cabinet médical

*L'ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance à 22 h 15.*